

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

Monsieur Antoine BOTTON, Professeur des Universités, Directeur de l'Institut d'Etudes Judiciaires (IEJ),

à l'effet de signer en son nom, pour le Centre de Responsabilité Budgétaire (CRB) 922 – Institut d'Etudes Judiciaires :

- en dépenses : les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette,
- les ordres de missions temporaires impactant le budget du CRB 922, hormis ceux le concernant,
- les états de remboursement de frais engagés par les missionnaires sur ces mêmes budgets.

La présente délégation prend effet le 1^{er} mars 2018.

Fait à Toulouse, le 1^{er} mars 2018

Le délégataire,


Antoine BOTTON

La Présidente


Corinne MASCALA

